

— Ne diminuez pas votre mérite, mon ami, dit vivement le seigneur châtelain.

— Je n'en ai aucun, moi, reprit le jeune cultivateur, tout le mérite en revient à Marcelle, puisque c'est pour l'amour d'elle que j'ai appris le peu que je sais.

Clarisse, à ces mots, dit à la fiancée de son frère :

— Je te dois donc, chère enfant, de retrouver mon frère Pierre-Paul instruit, savant et distingué tel que tu l'as rendu.

Laure et Suzanne, émancipées maintenant par leurs mariages, avaient à faire vingt récits piquants ; à l'envi l'une de l'autre, elles racontèrent les anecdotes amoureuses du couvent de Notre-Dame-des-Fleurs ; elles firent bien parfois rougir Marcelle ou même Pierre-Paul, mais leurs charmants badinages divertirent tout le monde et terminèrent gaiement la soirée des fiançailles.

III.

LE PROCUREUR DU ROI.

Le lendemain, la même chaise de poste qui devait emporter en Italie Emilien Durantais et sa fille prit la route de Bretagne ; elle ne la prit point seule.

Le comte, la comtesse de Lersant ainsi que leurs enfants d'une part ; la nombreuse famille de Beauval de l'autre, furent du voyage.

À Fougères, où l'on relaya pour la dernière fois, Emilien Durantais, le comte de Lersant, M. de Beauval et Pierre-Paul, accompagné de son fidèle Plantiau, se présentèrent chez le procureur du roi. Ils lui apportaient la nouvelle de la mort du baron de Minalès qui, selon les prévisions du médecin, n'avait point passé la nuit.

— Parfaitement, messieurs, dit le magistrat en caressant Plantiau ; grâce à l'instinct de ce vaillant animal, la justice de Dieu a donc devancé la nôtre. Tant mieux, car ce doit être pour le plus grand bien de quelque honnête famille du canton, dont le misérable devait être natif, pour en connaître si bien les sentiers.

Quelques regards silencieux furent échangés entre nos principaux personnages, qui n'eurent garde de donner une certitude au procureur du roi.

— En règle générale, ajoutait le magistrat, quand, obéissant à une impulsion déplorable, nos paysans vont se fixer dans les villes, de deux

choses l'une : ou ils tombent dans une misère affreuse, ou ils se pervertissent. Et trop souvent, hélas ! leur dégradation est la conséquence directe de leur détresse. Pour ne pas mourir de faim ou pour faire la fortune qu'ils ont rêvée, ils ont recours au crime.

Sur ces mots, s'adressant à Pierre-Paul :

— Aussi, jeune homme, je ne saurais assez vous féliciter de votre dessein. Vous voulez fermement continuer à être agriculteur. C'est la condition la plus heureuse, après tout : vous avez choisi la meilleure part.

IV.

LA BERNARDE.

À Lavignais, à Beauval, aux Dames-Plorées, sur les deux rives du Coësnon, en tout Saint-Loup, la grande et heureuse nouvelle s'était répandue avec la rapidité du vent.

Les Roverin, les Morgan et leurs nombreux amis, entre lesquels nous citerons seulement le maire Mathurin Gillet dit Leblen, son neveu Jérôme, fermier de la Grainée, et le maître d'école Blaise Cordon, attendaient tous avec la plus vive impatience l'arrivée du courrier.

« À demain les détails ! » écrivait Emilien... Les plus indifférents étaient curieux de les connaître.

Il faisait un temps magnifique, et l'auberge de la Fourche, située au centre de la commune, en étant aussi le bureau de poste, Gervais et Corentine, suivis d'une véritable multitude, s'y portèrent vers l'heure où le facteur rural commençait sa distribution.

La vieille Bernarde elle-même avait déserté le logis ; elle se traînait sur ses béquilles, soutenue d'ailleurs par les deux fils de son maître, Brienc l'Africain et Julien, qui négligea pour cette fois la gentille Renée Morgan.

— Nous allons en apprendre ! nous allons en savoir ! disait-on dans les deux familles. Marcelle, Pierre-Paul, M. Emilien et Mme Clarisse aussi, auront écrit chacun de son côté.

La déception fut complète.

Aucune lettre n'était à l'adresse ni des Roverin ni des Morgan.

Gervais et même Corentine étaient découragés. Ils échangèrent un regard empreint de tristesse, et ressentirent quelques vagues inquiétudes : « Un malheur est si vite arrivé ! »

Les simples curieux murmuraient :

— Allons-nous-en ! c'est une attrape !...

Traduisant librement une citation latine, Blaise Cordon dit :

— L'amour est un petit vaurien qui aime mieux aiguïser ses flèches que de tailler sa plume !

— L'animal avec son latin ! fit Gervais.

— Allons ! Jérôme, continua le maître d'école, un coup de cidre à la santé des amoureux !

— De grand cœur, mon vieux camarade !

Et ils s'assirent à l'entrée du cabaret.

— Ohé ! mon oncle !...

— Ohé ! M. le maire !... vous ne trinquez pas avec nous ?

— Non ! riposta le vieux girondin avec rudesse. Je suis étonné de la négligence de Pierre-Paul ! Ça me vexé de sa part !

Les plus indifférents se dispersaient déjà, quand une voix criarde et cassée domina la rumeur générale :

— Tenez ! Gervais ! disait-elle avec aigreur, j'ai bonne envie de vous dire des sottises comme au temps où vous ne saviez même pas ficeler votre toupie...

Cet exorde réjouissant retint la foule.

— Votre parrain a eu grand tort de vous appeler Gervais, continuait la Bernarde, c'est Thomas qui devrait être votre nom, douteux que vous êtes !...

Les paysans riaient sans y rien comprendre.

Blaise Cordon se prit à chanter à demi-voix sur l'air : *O filii et filiae* :

*Vide pedes, vide manus,
Noli esse incredulus !...*

— Videz, videz, videz votre verre, vous, interrompit Jérôme, et ne nous parlez plus latin.

— Allez-vous-en tous ! Allez-vous-en donc ! poursuivit la vieille servante du Moire. La Bernarde restera seule, je vous le dis, et la pauvre dernière des dernières sera la première à embrasser nos chers enfants du bon Dieu !

Corentine poussa un cri de joie :

— Pas de lettres ! C'est qu'ils viennent ! O ma bonne Bernarde, vous avez raison !...

Et la foule d'applaudir :

— Oui !... bravo !... *Core pus drôle !...* Fameux tout de même !

— Ah ! vous espérez, maintenant ! reprit la vieille femme avec un sentiment d'orgueil mélangé de tristesse, et je vais être la dernière à

les embrasser, pour la peine de vous avoir ouvert le bon sens !...

— Non ! non ! s'écria Gervais, je veux !...

— Si ! ça sera ! interrompit la Bernarde, parce que c'est la justice !... Mais, soyez tranquille, on ne me prend pas sans vert ! Il y en a un qui me fêtera la première... et que vous oubliez encore, vous autres, tas d'ingrats que vous êtes !...

— Qui donc ? demandait-on de tous côtés.

Mais cent exclamations éclatèrent au même instant. Une chaise de poste apparaissait entre la Petite et la Double-Plorée sur la hauteur.

— C'est eux !... c'est eux !... Marcelle !... Pierre-Paul !... Mme Clarisse !... Tous !...

Corentine et Gervais se serraient la main en frémissant d'espoir. Morgan, la Gervaise et leurs enfants n'étaient guère moins émus.

Une seconde, une troisième, une quatrième voiture, se montraient successivement.

— Ceci doit être quelque noce du haut pays, dit Corentine en soupirant. Ceux que nous attendons arriveront tout simplement par la carriole, pas avant une grande heure.

Elle n'avait pas fini de parler que deux mouchoirs blancs s'agitèrent aux deux portières de la première chaise de poste.

Un animal noir qui fit un bond prodigieux en sauta dehors, devança les chevaux et vint se rouler aux pieds de la Bernarde, qui eut encore le temps de dire :

— Eh bien ! est-ce que je me trompe, moi !...

Tu as fait prendre l'assassin, pas vrai, ma bonne bête ? Tu l'as peut-être bien étranglé, hein ?

... — Paix, Plantiau ! paix !... — Couché là... que je regarde ton collier... Holà, Brienc, toi qui as été soldat, connais-tu ceci ?

— La trace d'une balle ! s'écria l'Africain.

— C'est-il clair, maintenant ! reprit la Bernarde ; ah ! mon pauvre Plantiau !...

La vieille était assise à côté du maître d'école Blaise Cordon et en face de Jérôme Gillet. Le chien allait caresser d'autres amis.

Les voitures s'arrêtèrent.

Marcelle courut à Corentine.

Pierre-Paul présenta Clarisse à l'oncle Gervais, qui les serra tous deux en même temps sur son cœur en s'écriant :

— Mon frère ! mon frère Joseph ! tu nous vois, n'est-ce pas ? Remercie, pour nous aussi, le bon Dieu qui t'a exaucé !...

Corentine, montrant le ciel, dit à Clarisse en lui ramenant Marcelle :

— C'est d'aujourd'hui, madame, que vous êtes tout à fait sa mère.... Celle de là-haut vous le dit !

— Sa mère !... et de plus sa sœur.... et la vôtre ! ajouta Clarisse.

Puis elle embrassa la paysanne bretonne.

V.

RÈGLEMENTS DE COMPTES.

En attendant que fût meublée l'habitation de la Petite-Florée, ancienne propriété des Durantais, échue en partage à Clarisse, le comte et la comtesse de Lersant reçurent l'hospitalité à Beauval, Emilien et sa femme au Moire, Marcelle chez Corentine.

Une grave question, agitée déjà sommairement à Paris, et l'une des causes déterminantes du voyage du comte de Lersant, ne tarda pas à être débattue dans un conseil composé du comte lui-même, du châtelain de Beauval, et du maire Mathurin Gillet dit Lebleu, oncle de Grégoire.

M. de Beauval exposa les faits ; il déclara que le baron Vincent de Minalès, le mendiant du pont de la Graine, reconnu par Plantiau et mort des suites de ses hideuses blessures, n'était autre que Grégoire Gillet.

— Je l'avais toujours craint, s'écria le vieux républicain breton, et je suis content de le savoir puni. Tant mieux !

— Moi, mon brave ami, dit le seigneur châtelain, j'ai fermement espéré que vous accueilliez ainsi cette triste nouvelle.

— A la bonne heure ! fit Mathurin Lebleu.

— Et pourtant, par respect pour votre estimable famille, ajouta le gentilhomme, nous vous l'aurions cachée comme nous comptons bien la cacher à Jérôme et à tous les gens du bourg, si Grégoire ne laissait une immense fortune dont les circonstances nous rendent dépositaires.

— Argent volé ! interrompit le maire de Saint-Loup, je ne souffrirai pas que Jérôme en accepte un centime !

— Pardon ! reprit M. de Beauval, la majeure partie de l'héritage de Grégoire est le fruit de spéculations irréprochables.

— J'écoute, dit Mathurin Lebleu.

— Cent trente mille francs seulement ont une origine inconnue. Le faux baron de Minalès les a gagnés, nous ne savons comment, en courant les aventures dans les quatre parties du monde. M. Emilien Durantais les a reçus par à-comptes, s'est occupé de les faire valoir ; il a réussi au delà de toute espérance, et nous avons à disposer de plus d'un demi-million. D'autre part, c'est le soi-disant baron qui a escroqué et dévoré la fortune entière de M. Durantais, lequel refuse d'assister à ce débat et ne consent à notre intervention qu'à regret ; — mais enfin, M. le comte de Lersant et moi, nous l'avons décidé, vu l'urgence, à souscrire d'avance à tout ce que nous allons arrêter et régler à l'amiable. Ici, M. le comte représente les intérêts de M. Durantais, dont il a promis de sauvegarder la dignité ; vous, M. le maire, vous représentez Jérôme et sa famille ; moi, troisième arbitre, j'ai mission de vous départager.

Après des discussions fort animées, la somme totale fut divisée en trois portions inégales en vertu de la décision définitive du conseil :

« Sur la proposition de M. de Beauval et à l'unanimité, cent trente mille francs, portés à deux cent mille, en vertu d'un calcul d'intérêts très largement comptés, furent avant tout mis en réserve, pour être employés à quelque œuvre d'utilité publique, faute de pouvoir être restitués à qui de droit.

» En second lieu, malgré les objections du comte de Lersant, qui ne négligea rien pour accomplir son mandat, cent cinquante mille francs furent attribués à titre de restitution à Emilien Durantais, attendu que, s'il n'avait pas été dépouillé par Grégoire dit *Minalès*, il eût été possesseur au minimum de cette somme, en opérant avec ses propres capitaux.

» Le reste enfin, quoi que pût dire l'intègre Mathurin Gillet, devait, au bout d'un laps de temps assez considérable, être remis à Jérôme comme l'héritage de son frère ; et M. de Beauval se chargeait de prendre toutes les mesures nécessaires pour que nul au monde ne pût soupçonner Grégoire d'avoir été le prétendu baron de Minalès. »

Emilien Durantais, contraint et forcé par le conseil arbitral, fut remis en possession de sa fortune. Aussitôt il se dégagea de ses nombreuses obligations financières envers le comte de Lersant, qui eut le tact de consentir à ce

remboursement sans opposer la moindre objection :

— Monsieur le comte, lui dit Emilien à ce sujet, en acceptant comme vous le faites, vous mettez le comble à ma reconnaissance,

Ismène, qui était présente, sourit en regardant son mari.

Ensuite, cédant sans efforts à la prière de Clarisse promit de se fixer à St-Loup où il habiterait la maisonnette de son père. L'hiver, cependant, on irait passer quelque temps à Paris pour s'y retrouver avec le comte et la comtesse qui, charmés d'ailleurs de la beauté du pays, préméditaient d'y acheter une terre et d'y venir, de leur côté, passer une partie de la belle saison.

La sœur de Pierre-Paul, la nièce de Gervais, devait se faire chérir dans le canton à l'égal de Corentine, devenue sa plus intime amie avant même que ne fut conclu le mariage des deux fiancés, objets d'un intérêt général qui ne cessait de s'accroître.

« Ils voulaient être paysans, quoique leur éducation, leurs alliances et leur fortune leur permissent de vivre comme des bourgeois !... »

Voilà ce qu'on se répétait, avec une admiration bien susceptible d'être critiquée, dans les trois-quarts des fermes d'alentour. Mais tels qui ne cessaient d'ambitionner tout bas l'eldorado de l'habit noir et de la robe de soie, l'état de monsieur et de dame de la ville, celle de Paris surtout, n'en criaient pas moins haut les louanges de Pierre-Paul et de Marcelle.

VI.

LA RÉCOLTE.

S'il est des descriptions qui amoindrissent le sujet à décrire, c'est — personne ne l'ignore, — celles qui ont pour objet la peinture du bonheur. Bornons-nous donc à dire que, le 15 février, un mois exactement après la mémorable réunion provoquée par Gervais lors de la majorité de son neveu, une cérémonie dont Saint-Loup a conservé la mémoire fut célébrée dans l'église paroissiale avec toute la pompe et toute la ferveur des meilleurs jours.

L'union de Pierre-Paul et de Marcelle, vêtus des plus élégants et des plus riches costumes de paysan et de paysanne dont on ait souvenance dans le canton, y fut une fête pour tous les gens de bien !

Gervais Roverin se montra prodigue ; Emilien ne voulut lui céder en aucun point.

La comtesse de Lersant revendiqua le droit de doter Marcelle, ce qui explique son sourire lors du règlement des comptes d'Emilien avec son mari.

Enfin, le maire Mathurin Gillet s'étant concerté avec ses deux adjoints, M. de Beauval et Morgan, le conseil municipal décida qu'une école d'agriculture serait fondée en Saint-Loup et dirigée par le jeune Pierre-Paul Roverin.

Tel fut l'emploi des deux cent mille francs réservés à une œuvre d'utilité publique.

Si l'objet spécial de l'institution était de propager les meilleures méthodes agricoles et de former des sujets aptes à faire adopter dans tous les cantons d'alentour, le but moral était d'un ordre plus élevé. Les fondateurs voulaient que, par des préceptes et des exemples continus, on s'attachât à démontrer à tous les élèves les avantages innombrables du travail et de la vie des champs, les bienfaits de l'agriculture, les dangers de l'abandon des campagnes pour les villes.

— Au point de vue patriotique, disait le maire, le paysan est le premier citoyen. Rome et Lacédémone faisaient peu de cas des gens *d'intra muros*. Cincinnatus était laboureur !...

— Au point de vue philosophique, dit M. de Beauval, l'homme des champs est celui dont la vie est la plus conforme aux lois de la nature.

— Au point de vue chrétien, ajouta Morgan imbu des pensées de Corentine, puisque c'est aux champs qu'on rencontre le moins de tentations et d'occasions de pécher, le paysan n'est-il point aussi celui qui a la meilleure part ?...

— Assurément, dit M. de Beauval, pourvu toutefois qu'il soit exempt d'envie ! C'est l'envie qui est la principale cause du dépeuplement de nos campagnes. Efforçons-nous donc de prouver à ceux qui ont le bonheur d'y naître et d'y vivre que c'est leur sort à eux qui mérite d'être envié !

En entendant ces paroles, Blaise Cordon, qui, depuis les succès de Pierre-Paul, s'était repris d'une tardive passion pour la belle latinité, proposa d'inscrire sur la porte de la future école le fameux vers de Virgile :

O fortunatos nimium !...

Mais une devise moins païenne fut préférée,

et on lit sur le frontispice, en langue française, cette parole évangélique :

« Chacun récoltera selon qu'il aura semé, »

Sauf par Blaise Cordon, cette inscription fut généralement approuvée.

Ce fut Marcelle qui la trouva, et Pierre-Paul lui dit alors avec amour :

— Moi, j'ai semé de la tendresse, Marcelle, et je moissonne du bonheur.

VII.

LES VIEUX SERVITEURS.

Un an après un mariage qui ne devait pas être le seul lien des familles Morgan, Roverin et Durantais, témoin l'union de Julien avec Renée, un an après le jour où furent comblés les vœux de Pierre-Paul et de Marcelle, de l'oncle Gervais et de la noble Corentine, on venait de toutes les parties de la paroisse s'informer de l'état du pauvre chien Plantiau, couché sur un grabat en travers de la grande cheminée du Moire.

C'est là que, par ses cris plaintifs l'intelligent animal avait témoigné le désir de terminer sa carrière.

Il fut compris.

Pierre-Paul et Marcelle, qui habitaient la Grainée, le firent porter au logis des Roverin.

— Tu es plus reconnaissant que bien des hommes, mon vieux camarade, tu me reviens, dit la Bernarde, qui depuis quelque temps changeait à vue d'œil, mais ne voulait pas entendre parler de se faire soigner.

— A partir de son retour de Paris, ajouta la vieille servante d'une voix brisée, il a commencé de vieillir à faire pitié. Plantiau, Plantiau, quand les bons serviteurs n'ont plus rien à désirer pour leurs maîtres, ils peuvent mourir, pas vrai ?

Plantiau, que Marcelle caressait doucement, léchait pour la dernière fois la main de Pierre-Paul ; il tourna un regard languissant vers la pauvre Bernarde, poussa un dernier gémissement et mourut.

— Tu t'en vas ! dit la bonne femme, je vois ce qui m'attend.

A ces mots, elle se plaignit d'avoir grand froid, et, s'adressant aux jeunes mariés qui pleuraient :

— Vous le ferez enterrer, s'il vous plaît, aux pieds de votre vieille servante.

Gervais la pria de se laisser mettre au lit,

— Ce n'est plus la peine, dit-elle. Adieu ! mon maître ; adieu, mes enfants !... Je ne souffre pas. Je n'ai pas de mal, je m'éteins comme Plantiau.

Elle fit tomber ses béquilles dans le feu.

Pierre-Paul se baissa pour les ramasser.

— Laisse donc ça, *ptiot*, je n'en ai plus besoin, dit-elle encore en souriant ; je vais avoir des ailes !

Un quart d'heure après elle dit d'une voix très distincte :

— La bénédiction du Bon Dieu sur vous tous !

Puis elle courba la tête et cessa de vivre.

VIII.

MENUS PROPOS DE BLAISE CORDON.

Vers la même époque, une grande nouvelle émut tout à coup Saint-Loup et ses environs.

Jérôme Gillet, le simple fermier, héritait de son frère Grégoire une somme prodigieuse ; il avait d'un coup été aussi riche que les Durantais ou que les Roverin ; il pourrait, *core pus drôle !* se bâtir une maison de campagne et vivre bourgeois, la canne à la main.

Blaise Cordon, à ce propos, dit avec regret :

— Quand un vaurien paresseux comme Grégoire est parvenu à une fortune pareille, que n'aurais-je pas fait, moi, si au lieu de croupir au village, j'étais allé à Paris !...

Corentine, qui d'aventure passait par là, haussa les épaules, et, l'interrompant :

— Tenez ! Blaise Cordon, dit-elle, vous êtes incorrigible ! Vous avez donc des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne pas entendre ? Vous ne saurez donc jamais ce que c'est que *la meilleure part* !

— *O fortunatos nimium !* s'écria le magister ; puis, se versant une rasade de cidre, il regarda sa redingote rapée : — C'est égal, pensa-t-il, si j'avais à recommencer, je ne ferais pas comme Pierre-Paul, qui n'a pas honte de vivre en sabots, quand il serait capable d'être ministre de l'instruction publique à Paris !

G. DE LA LANDELLE.

FIN.

J. M. D. Taylor.

